

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Une réunion du Conseil municipal se déroulera le :

Lundi 27 juin 2022


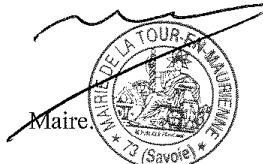
À 18 h 00

*Salle Léopold Durbet – Hermillon
73300 LA TOUR-EN-MAURIENNE*

ORDRE DU JOUR

- 1- Approbation du procès-verbal du 11 mai 2022,
- 2- Décision modificative n°1 du budget principal
- 3- Principe d'attribution de subvention aux associations sportives et culturelles
- 4- Convention financière Tour Savoie Montblanc
- 5- Tarifs du restaurant scolaire et de l'accueil en garderie périscolaire
- 6- Emploi temporaire pour le service de restauration scolaire
- 7- Règlement intérieur du restaurant scolaire
- 8- Règlement intérieur des périscolaires
- 9- Modification des statuts de la Communauté de Communes Maurienne Arvan
- 10- Adhésion au groupement de commandes d'intégration partielle pour la réalisation du schéma directeur de l'eau potable
- 11- Adhésion au groupement de commandes d'intégration partielle pour le contrôle des poteaux incendie
- 12- Protocole d'accord transactionnel en vue du remboursement des frais de la cyberattaque de la Communauté de Communes Cœur de Maurienne Arvan
- 13- Convention avec le Syndicat d'Energies de la Savoie pour un audit énergétique du bâtiment de la mairie d'Hermillon
- 14- Mise à disposition d'un local à l'association communale de chasse agréée du Châtel
- 15- Plan Communal de Sauvegarde
- 16- Publicité des actes des collectivités territoriales
- 17- Questions et informations diverses.

Yves DURBET,



Maire.